

2021 RAPPORT D'ACTIVITÉ

territoire
d'envol



LYON - SAINT EXUPÉRY



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais

Service communication

Maquette : Pagina Communication

Photos : service communication, istock, drone : Nicolas Bennegent - Click & Fly

Mai 2023



L'année 2021 a été marquée par de nouvelles dynamiques de partenariats, porteuses d'ambitions



La signature du Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État comporte un plan de plus de 70 actions dans les domaines de la mobilité, l'habitat, le patrimoine bâti, le renforcement du tissu de commerces et de services de proximité. Toutes ces actions s'inscrivent dans des objectifs de qualité environnementale, de performance énergétique et de transition écologique. Cette préoccupation se traduira notamment dans l'aménagement des espaces et des équipements publics avec des îlots de fraîcheur en centre-bourg.

Dans le même temps, trois communes ont été labellisées Petites Villes de Demain. Nous nous sommes donc engagés dans la démarche, en renforçant notre ingénierie, dans l'optique de faire profiter à toutes nos communes les fruits de ce travail.

La signature du Pacte RHÔNE, proposé par le Département du Rhône, a permis de flécher des investissements en direction de la requalification de quatre zones d'activités et le renforcement du réseau cyclable intercommunal.

La CCEL a adhéré au Service Public pour la Performance Énergétique de l'Habitat mis en œuvre par le Département du

Rhône et porté par l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône.

En matière de développement économique et d'aménagement commercial, nous avons conclu un partenariat triennal avec la Chambre de Commerces et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour nous accompagner.

La stratégie économique passant par la requalification et le développement de zones d'activités, l'année 2021 a été marquée par des acquisitions foncières portées par l'EPORA dans le secteur à enjeu métropolitain des Portes du Dauphiné, au sein duquel la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mandaté SNCF Réseau pour la réouverture de la gare éponyme.

Les mobilités ont été au cœur des débats, tant en termes de déplacements du quotidien avec les phases de préparation au lancement de SYTRAL Mobilités le 1^{er} janvier 2022, qu'en termes d'aménagement d'infrastructures avec le débat public sur le passage à 2x3 voies de l'A46 Sud.

À cette occasion, j'ai pu exprimer pour le compte de la CCEL mon refus à l'élargissement, à l'instar des autres



collectivités et notre souhait d'un réel contournement de l'agglomération lyonnaise, comme nous le portons depuis tant d'années.

Le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable s'est vu confier une mission d'analyse stratégique de la Plaine Saint Exupéry. La CCEL entend prendre toute sa place, aux côtés de ses partenaires pour faire aboutir ce projet stratégique à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par un renouvellement dans notre exécutif, avec l'arrivée de Florent RUZ au poste de Vice-président délégué aux finances, suite à la perte de notre Vice-président et ami, Pierre GROSSAT, disparu trop tôt et pour qui nous avons une pensée émue.

Paul Vidal
Président de la Communauté de
Communes de l'Est Lyonnais

Sommaire



1

LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE

Portrait du territoire p7

Le fonctionnement de la
collectivité p8-9

La gouvernance p10-11

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Développement économique et
animation du territoire p13-15

Urbanisme et aménagement de
l'espace p16-17

2



3

UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE

La voirie, les espaces verts p19-21

Lutte contre les dépôts sauvages
et la gestion des déchets p22-23

Le Système d'Information
Géographique (SIG) p24-25

UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Le développement durable p27-29

S'engager dans la transition écologique

Favoriser les mobilités douces

Maintenir l'activité agricole

Lutter contre les espèces invasives

Le logement et l'habitat p30-33

Lutter contre la fracture numérique

p34

4



5

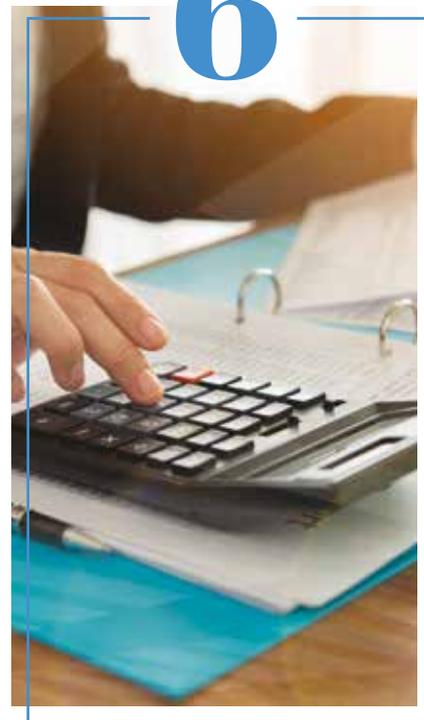
DES MOYENS POUR AGIR

L'organisation interne de la CCEL p37-39

UN BUDGET MAÎTRISÉ

p40-42

6



1 LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE



PORTRAIT DU TERRITOIRE

La CCEL est un Établissement Public de Coopération Intercommunale. Née le 29 décembre 1993, elle rassemblait à son origine six communes : Colombier Saugnieu, Genas, Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure. En 2013, deux nouvelles communes ont intégré la CCEL : Saint Pierre de Chandieu et Toussieu.



Située en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Rhône, la CCEL bénéficie sur son territoire de la présence de grands axes routiers, autoroutiers, ferroviaires et de l'aéroport Saint-Exupéry. Ainsi, les pôles économiques régionaux sont accessibles en moins d'une heure, certaines grandes villes françaises et européennes en moins de deux heures. Mêlant grands espaces agricoles, paysages naturels, zones d'activités dynamiques et commerces de proximité, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais est un territoire agréable à vivre où il fait bon entreprendre et travailler.

 1 territoire	 + de 42 000 habitants	18 zones d'activités 	 1 aéroport international 1 gare TGV	40 élus 
8 communes Colombier Saugnieu, Genas, Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandier, Toussieu	14 000 hectares 	7 588 hectares de surface agricole productive	30 min de Lyon 	 + de 4 000 entreprises + de 25 000 emplois salariés



LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Les compétences

La CCEL exerce certaines compétences, soit du fait de la loi, soit parce que les 8 communes membres lui ont déléguées. Ses élus, ses agents, ses partenaires et les communes travaillent en synergie. En 2021, la CCEL a conduit un diagnostic qui lui a permis de lancer la réflexion sur son projet de territoire.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participation à l'élaboration et au suivi des documents de planification stratégique (SRADDET, SCoT, PLU...)
- Accompagnement des communes dans les opérations d'aménagement urbain
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte de six communes (service mutualisé)



LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

- Entretien, nettoyage, réhabilitation de la voirie communautaire et des chemins ruraux
- Entretien, création de certains espaces verts
- Gestion des arbres d'alignement, des bassins des eaux pluviales dans les Zones d'Activités
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Fauchage de l'ambroisie



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et gestion des Zones d'Activités
- Accompagnement à l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises
- Animation du tissu économique



L'HABITAT

- Élaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Développement du parc social
- Amélioration de l'habitat dans le parc privé
- Soutien à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements
- Aménagement, entretien et gestion des quatre aires d'accueil des gens du voyage



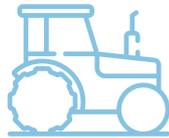
GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés : l'exercice de cette compétence est délégué au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Développement et préservation de l'activité agricole
- Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité



LA MOBILITÉ

- Élaboration et mise en œuvre du plan de cyclabilité
- Encourager les modes de déplacements doux ou alternatifs
- Favoriser les transports collectifs sur tout le territoire en lien avec Sytral Mobilités



La mutualisation

Depuis 2016, la CCEL a adopté un schéma de mutualisation afin de permettre aux communes de mettre en commun les coûts financiers de certains services municipaux.

Les services mutualisés sur le territoire au 31 décembre 2021 :

- Le service mutualisé d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations pour le compte de 6 communes (Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu);
- Le service mutualisé des Ressources Humaines (gestion de la carrière, des paies des agents et des absences pour raisons médicales).

Et demain :

- Étudier la mutualisation de l'informatique dans les communes
- Mettre en place des groupements de commandes pour optimiser les achats

LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

- L'exercice de cette compétence est délégué au SYDER (Syndicat Départemental des Énergies du Rhône)



LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

- Déploiement de matériel informatique dans les écoles élémentaires du territoire pour favoriser l'accès à tous au numérique



LA GOUVERNANCE



Paul VIDAL
Président
Maire de Toussieu



Daniel VALÉRO
1^{er} vice-président
Vie économique et transports
Maire de Genas



Jean-Pierre JOURDAIN
2^e vice-président
Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
Maire de Saint Bonnet de Mure



Claude VILLARD
3^e vice-président
Développement durable, environnement et agriculture
Maire de Jons



Raphaël IBANEZ
4^e vice-président
Aménagement de l'espace et projets urbains
Maire de Saint Pierre de Chandieu



Pierre MARMONIER
5^e vice-président
Habitat
Maire de Colombier Saugnieu



Patrick FIORINI
6^e vice-président
Attractivité, informatique et schéma de mutualisation
Maire de Saint Laurent de Mure



Florent RUZ
7^e vice-président
Finances et budget
1^{er} adjoint au Maire de Pusignan

Le bureau

Il s'agit de l'organe exécutif de la CCEL.

Il est composé du président et des sept vice-présidents. Il prend des décisions et met en œuvre les délibérations du conseil communautaire.

Il se réunit tous les 15 jours pour examiner les **dossiers en cours** et préparer l'**ordre du jour** du conseil suivant.

Le conseil communautaire

Il s'agit de l'organe délibérant de la CCEL. Il est composé de **40 élus dont le président. Il se réunit en général une fois par mois** pour délibérer sur les

grands projets, **pour définir la politique intercommunale, voter le budget...** Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales.



Les commissions thématiques

Les commissions composées de conseillers municipaux et communautaires concourent à la préparation des décisions du bureau et des délibérations du conseil. En complément, un groupe de travail peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.

Les sept commissions thématiques



Habitat



Finances et budget



Développement durable et politiques agricoles



Développement économique et transports



Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti



Aménagement de l'espace et projet de territoire



Attractivité, informatique et schéma de mutualisation

2021

Chiffres clés

40 élus communautaires



7 commissions thématiques



+ DE 100 délibérations votées



9 Conseils communautaires



2 UN TERRITOIRE ATTRACTIF



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ANIMATION DU TERRITOIRE



Le développement économique

Afin de toujours mieux accompagner les porteurs de projet et développer l'attractivité de son territoire, la CCEL mise sur une stratégie économique qui s'organise en **trois axes majeurs** :

- Développer et organiser la capacité d'accueil des entreprises en proposant une offre foncière et immobilière adaptées à leur implantation et à leur développement;
- Accompagner les actions collectives des entreprises et des filières;
- Connaître et promouvoir le tissu économique du territoire.

Rétrospective 2021

Future tranche 5 de la Zone artisanale de Colombier Saugnieu : les premières orientations concernant les vocations et l'aménagement de la ZA ont pris forme en s'attachant à respecter les besoins des PME et de l'artisanat.



ZAC Syntex Parc à Pusignan : la CCEL a étudié des perspectives concernant la réalisation, au sein de la dernière parcelle exploitable (6 500 m² environ) d'un parc d'activités.



Zone artisanale de la Petite Gare à Jons : appel à projet finalisé pour le lot numéro 4 de la zone aménagée en 2019 et commercialisée en 2020.



EverEst Parc à Genas : signature de plusieurs compromis pour des lots de la tranche 2, lancement de la construction d'un deuxième bâtiment tertiaire et achèvement des travaux de construction du pôle services et du village d'entreprises.



ZI Les Marches du Rhône à Saint Laurent de Mure : 2,5 ha de réserves foncières ont été acquises dans ce secteur dans le cadre d'un partenariat avec la SAFER.



ZA Portes du Dauphiné : la CCEL a finalisé en 2019 et présenté à ses partenaires du projet Plaine Saint Exupéry un schéma de composition concernant le secteur "Quatre Chênes – Portes du Dauphiné".



L'animation et la promotion du tissu économique

Mieux connaître les entreprises, fédérer l'ensemble des acteurs économiques, proposer des temps d'échange sont indispensables pour renforcer le dynamisme et développer l'attractivité du territoire. Pour cela, la CCEL mène un travail collaboratif avec ses partenaires et les entreprises locales.

Rétrospective 2021

Lancement de la démarche collective avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône pour la réalisation d'un Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE) et d'un Schéma de Développement Commercial (SDC).

Poursuite des partenariats avec le Pôle d'Intelligence Logistique (PIL'ES) et les trois associations d'entreprises du territoire : l'AIM, Mi-Plaine Entreprises et RE2M.

Poursuite de l'opération Ecomobilité Est Lyonnais, démarche qui vise à promouvoir et favoriser la mobilité dans les Zones d'Activités du territoire.



LA MARQUE DE TERRITOIRE

La marque Territoire d'Envol, lancée en 2019, est née d'une démarche collective entre la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et les entreprises, soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône (CMA) ainsi que les associations d'entreprises du territoire.

L'objectif : répondre au besoin exprimé par les acteurs économiques de définir une identité propre et forte du territoire afin de développer son attractivité.



La marque porte une image positive et dynamique du territoire et de ses acteurs économiques. En effet, c'est un outil de mise en valeur des industries, du commerce ainsi que de l'artisanat et de

l'agriculture, de leurs savoir-faire et innovations. Elle incarne l'excellence des entrepreneurs et assure leur visibilité, met en lumière les réussites et contribue à la reconnaissance des entreprises et de leurs salariés. Elle permet également de mettre en lumière les atouts de notre territoire.

ET DEMAIN...

- ▶ Faire monter en gamme les Zones d'Activités Mi-Plaine (Genas), Satolas Green (Pusignan), Le Chanay (Saint Bonnet de Mure) et Les Portes du Dauphiné (Saint Pierre de Chandieu)
- ▶ Travailler sur la signalétique des Zones d'Activités
- ▶ Projet Plaine Saint-Exupéry : poursuivre la réflexion sur la création d'une structure de portage pour le foncier et le budget affecté
- ▶ Recruter un agent chargé du développement économique
- ▶ Travailler sur la stratégie digitale de la marque de territoire et intensifier les actions de partenariat avec les entreprises

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

La CCEL constitue l'instance de référence pour diverses démarches de planification stratégique.



URBANISME

La CCEL assure des missions opérationnelles, à travers le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) mutualisé. Il intervient pour le compte de six communes : Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu et instruit les demandes suivantes :

- Les permis de construire ;
- Les permis de démolir ;
- Les permis d'aménager ;
- Les déclarations préalables valant division ;
- Les certificats d'urbanisme dits "opérationnels" (Cub).



Rétrospective 2021

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Dans le cadre de sa compétence "aménagement du territoire", la CCEL peut financer des études de faisabilité, préalables aux phases opérationnelles, permettant :

- D'organiser une cohérence des futurs projets, qu'il s'agisse d'investissements communaux ou intercommunaux, en associant parfois le privé;
- De garantir la qualité globale des projets et leur intégration satisfaisante dans le tissu urbain du territoire.

Aussi, la CCEL participe à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Agglomération Lyonnaise porté par le SEPAL. Ce dernier définit les politiques en matière d'habitat, d'économie, de mobilité etc. pour les 20 prochaines années.

Signature de la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain (PVD)

Une convention d'adhésion entre l'État, la CCEL et les trois communes candidates (Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et Saint Pierre de Chandieu) a été signée en 2021. Initié par l'État, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Petites Villes de Demain (PVD) vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Signature de la convention Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État. Le CRTE

a vocation à accompagner la création et/ou le renforcement de projets de territoires compatibles avec les besoins de cohésion des territoires et de transition écologique. Il peut mobiliser des financements de l'État pour soutenir des projets engagés par la CCEL, les communes et les partenaires.

Le champ des actes instruits par le service ADS mutualisé est élargi

avec la possibilité de traiter les déclarations préalables pour les communes.



An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, there are large green fields with visible tire tracks from agricultural machinery. A paved road runs horizontally across the middle of the frame. To the right of the road is a dense forest of trees. In the background, there are more fields, some brown and some green, and a small town or village is visible in the distance under a clear blue sky.

3 RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE

LA VOIRIE, LES ESPACES VERTS

La CCEL élabore et pilote la mise en œuvre des **travaux neufs** pour le compte des 8 communes (travaux d'investissement). Dans ce cadre, elle peut être amenée à aménager des carrefours, des places végétalisées, réhabiliter des rues, créer des cheminements modes doux etc.

Elle assure également l'**entretien** de la voirie communautaire, des chemins ruraux et des espaces verts (travaux de fonctionnement).

Les interventions de la CCEL dans le cadre des travaux d'entretien sont les suivants :

nettoyage, réhabilitation de la voirie d'intérêt communautaire et des chemins ruraux, réfection de la signalisation horizontale, rénovation de la signalétique verticale, gestion des bassins des eaux pluviales et des arbres d'alignement dans les Zones d'Activités, fauchage de l'ambrosie et lutte contre les dépôts sauvages sur l'espace public.



2021

Chiffres clés



360 KM
de voirie
communautaire
entretenu

3 campagnes de fauchage
des accotements de voirie
pour l'ambrosie sur
l'ensemble du territoire



980 demandes
d'interventions d'entretien
de voirie traitées

LES TRAVAUX MENÉS OU ENGAGÉS EN 2021 SUR LE TERRITOIRE

PLANTATIONS D'ESPACES VERTS

- Jardin des senteurs à Colombier Saugnieu : 26 104 €
- Rue du Bresin à Colombier Saugnieu : 7 856 €
- Rue Saint-Exupéry à Colombier Saugnieu : 9 406 €
- Entrées de ville à Colombier Saugnieu : 91 600 €
- Place de la Boutasse à Genas : 16 250 €
- Rues Gambetta et Bergerie à Genas : 29 512 €
- Rue du Repos à Genas : 10 684 €
- Voie nouvelle bassin sous la cote à Saint Bonnet de Mure : 19 013 €
- Rue Pagnol à Saint Bonnet de Mure : 8 156 €
- Place Plein soleil à Saint-Bonnet-de-Mure : 6 712 €
- Giratoire chemin de la Madone à Saint Pierre de Chandieu : 31 945 €



ÉTUDES POUR LES AMÉNAGEMENTS / RÉAMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

- Route de Lyon à Colombier Saugnieu : 26 772 €
- Rue Danton à Genas : 47 648 €
- Rue Louis Jouvet à Genas : 7 805 €
- Rue de la Liberté à Genas : 12 730 €
- Rues du Vieux Château et Mataneyse à Genas : 27 136 €
- Rue Victor Hugo à Genas : 20 644 €
- Place de l'église à Pusignan : 16 707 €
- Route Nationale à Pusignan : 35 066 €
- Montée du Château à Saint Bonnet de Mure : 29 994 €
- Avenue Jean Moulin à Saint Laurent de Mure : 8 284 €
- Route de Givors et Rue du Stade à Saint Pierre de Chandieu : 53 290 €

AMÉNAGEMENTS / RÉAMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

- Réaménagement de la Place Cholet à Colombier Saugnieu : **224 287 €**
- Réaménagement de la place du Dauphiné à Colombier Saugnieu : **442 985 €**
- Réaménagement route de Planaise / rue des Evessey à Colombier Saugnieu : **178 356 €**
- Création d'un plateau surélevé Route de Pont de Cheruy à Colombier Saugnieu : **72 332 €**
- Aménagement de sécurité rue de la République à Colombier Saugnieu : **31 370 €**
- Aménagement de trottoirs rue du Stade à Colombier Saugnieu : **8 036 €**
- Réaménagement de l'impasse Coquet à Genas : **278 250 €**
- Reprise de l'impasse Fraternité à Genas : **7 187 €**
- Aménagement de voirie rue Ambroise Paré à Genas : **10 715 €**
- Création d'un dos d'âne rue Gambetta À Genas : **6 059 €**
- Aménagement des trottoirs route de Jons à Pusignan : **181 205 €**
- Aménagement chemin de l'Odyssée à Pusignan : **17 265 €**
- Aménagement chemin de Vellerey à Pusignan : **14 516 €**
- Aménagement de cheminements mode doux ancienne voie ferrée à Pusignan : **68 869 €**
- Création de zones 30 à Pusignan : **22 848 €**
- Création d'une voie d'accès et d'un parking au complexe sportif à Jons : **394 353 €**
- Réaménagement de l'écluse chemin de la Groa à Saint Bonnet de Mure : **9 698 €**
- Réaménagement du parking Forgeron à Saint Bonnet de Mure : **135 250 €**
- Réaménagement de la place du Mail à Saint-Bonnet-de-Mure : **1708 319 €**
- Aménagement de voirie rue de la Croix Blanche à Saint Laurent de Mure : **5 340 €**
- Aménagement de la rue Amédée Ronin à Saint Pierre de Chandieu : **22 854 €**
- Réaménagement du cheminement piéton commerçant du Centre Bourg à Saint Pierre de Chandieu : **443 243 €**
- Réaménagement du parking de l'école et création d'un plateau surélevé à Toussieu : **90 639 €**
- Reprise de voirie rue du Château d'eau à Toussieu : **11 605 €**
- Création d'un parking avec des espaces verts sur la Grande Rue à Toussieu : **231 303 €**
- Reprise de l'esplanade de la mairie à Toussieu : **133 882 €**



AUTRES

- Pose de barrières chemin des Salines à Colombier Saugnieu : **11 955 €**
- Mise en place d'une borne IRVE devant la maison des Arts et de la Culture Colombier Saugnieu : **5 009 €**
- ZAC Centre Bourg à Saint Laurent de Mure : **10 000 €**

👁️ ET DEMAIN...

- ▶ 3 recrutements sont prévus :
- 2 techniciens voirie
- 1 technicien espaces verts

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



La CCEL et les communes s'associent dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les agents des polices municipales ont la possibilité de les signaler par le biais de l'application mobile Via CCEL.

Les dépôts sauvages sont ensuite récoltés puis amenés en déchèterie une fois par mois par une entreprise spécialisée titulaire du marché. Les déchets amiantés sont amenés sur des sites de traitement spécifique.

Chiffres clés

309 000 € 
budget consacré à la lutte
contre les dépôts sauvages

16 
semaines
d'intervention

534 
signalements

947 
tonnes
ramassées

LA GESTION DES DÉCHETS



NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
est tout naturel!

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) est une structure intercommunale de collecte et de traitement des déchets à laquelle adhère la CCEL. En 2021, il a collecté sur tout le territoire :



ORDURES
MÉNAGÈRES

10 859
tonnes
soit
259,5 KG
par habitant

1 511 tonnes
soit
36,1 KG
par habitant

EMBALLAGES
ET PAPIERS
RECYCLABLES

EMBALLAGES
EN VERRE

1 228
tonnes
soit
29,4 KG
par habitant

Plus d'information : www.smnd.fr

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Un Système d'information géographique (SIG) recueille, stocke, traite, analyse et présente tous types de données spatiales et géographiques pour créer des cartographies du territoire.

L'objectif principal du SIG intercommunal est d'être un outil d'aide à la décision et de gestion pour la mise en œuvre et le suivi des politiques et projets communaux. Il est accessible aux agents de la CCEL et des communes, aux élus et à certains partenaires publics et privés. Certaines cartographies sont également accessibles au public.

Le SIG commun permet, notamment :

- La consultation du cadastre avec des informations foncières ;
- La consultation, sur les cartographies, d'environ 60 informations différentes en lien avec les compétences communautaires et communales.

Informations mises à disposition dans le SIG

- Droits des sols
- Économie
- Agriculture
- Habitat
- Tourisme
- Foncier
- Réseaux
- PLU, Servitudes
- Mobilités
- Entretien des voies et des espaces verts
- Environnement
- Voirie, signalements, chantier
- Fonds de plans
- Patrimoine de voirie

Chiffres clés

2021



56
cartes
réalisées



222 demandes
réceptionnées

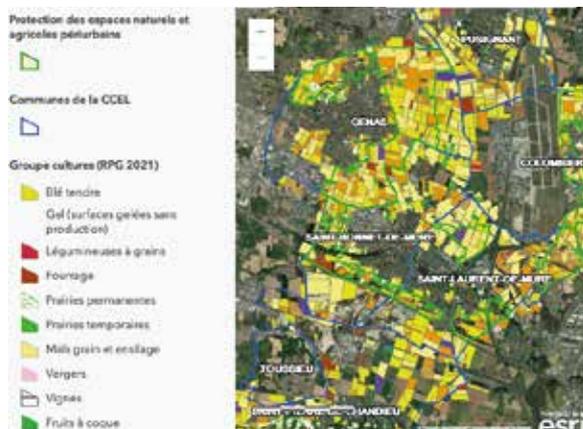


58
agents/élus formés
à la consultation
des données



25 Go
de données transitées
sur l'application
Arcopole Pro

Représentation des groupes de culture agricole



Rétrospective 2021

Cartographie des informations concernant les enjeux environnementaux (mobilités, biodiversité, protections des milieux, détection amброisie, ruissellement) et du schéma cyclable

Suivi du traitement de l'ambrosie : expérimentation avec la commune de Saint Pierre de Chandieu

Administration, migration et gestion des bases de données de différentes applications (voirie, urbanisme, signalements ...)

 ET DEMAIN...

- ▶ Élaborer la charte du SIG commun à destination des communes
- ▶ Améliorer l'accès des partenaires aux données
- ▶ Enrichir la base de données eau et assainissement (réseaux humides et réseaux secs) et mobiliers de voirie (panneaux verticaux / horizontaux)
- ▶ Améliorer la coordination des chantiers : création de fiches évènements par chantier sur l'application dédiée (Littéralis)
- ▶ Optimiser la procédure des relevés des informations concernant l'entretien des espaces verts
- ▶ Travailler sur la Base Adresses Locales (regroupe toutes les adresses à jour des communes)

4 UN TERRITOIRE ENGAGÉ



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chef d'orchestre de la transition écologique sur son territoire, la CCEL s'engage à mettre en œuvre ou soutenir les initiatives destinées à réduire les consommations d'énergie, à préserver l'environnement et garantir la qualité de vie quotidienne. Par ailleurs, les projets dans ses différents champs d'intervention s'appuient sur des principes de qualité environnementale et architecturale.



PCAET : S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un document de planification territoriale à la fois stratégique et opérationnel dans la lutte contre le changement climatique. Il définit des objectifs chiffrés et un plan d'actions sur les déplacements, les logements, les modes de production, l'agriculture, etc.

Le PCAET a pour objectifs de :

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre ;
- Réduire nos consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables ;
- Améliorer la qualité de l'air ;
- S'adapter au réchauffement climatique dans les domaines de l'habitat, du tertiaire, de l'aménagement urbain et de l'agriculture.

Le plan climat de la CCEL s'appuie sur 4 ambitions

1 Préserver durablement un cadre de vie attractif par l'adaptation climatique du territoire.

2 Promouvoir un développement territorial et des pratiques de mobilité favorables à la santé et à la qualité de l'air.

3 Allier développement économique et transition énergétique.

4 Engager l'ensemble des acteurs du territoire dans la mise en œuvre du PCAET.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

Renforcer les alternatives à la voiture individuelle, en développant par exemple l'usage du vélo sur le territoire est une piste sur laquelle travaille la CCEL.

Étude du Schéma intercommunal de cyclabilité

Après la réalisation en 2019 de la Carte de cyclabilité du territoire, l'étude du Schéma intercommunal de cyclabilité a été lancée en 2020. Son objectif est d'identifier sur l'ensemble du territoire les besoins de déplacement en vélo et de proposer un ensemble d'itinéraires cyclables pour y répondre, afin de développer l'usage du vélo sur le territoire. Les communes ont également programmé la réalisation d'aménagements d'itinéraires piétons.



MAINTENIR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PENAP)

La CCEL participe, avec le Département du Rhône, à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la protection et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP). Cette politique est destinée à combattre l'étalement urbain dans le Rhône, en garantissant la destination agricole ou naturelle des parcelles. 3 488 ha (25% du territoire de la CCEL) ont ainsi été classés en PENAP sur la CCEL.

Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2016-2022 de l'agglomération lyonnaise

La CCEL participe au Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2016-2022 de l'agglomération lyonnaise. Cette démarche permet notamment de mobiliser des fonds européens pour mettre en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces dernières constituent des compensations financières versées aux exploitants agricoles en contrepartie de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les enjeux sont de protéger la ressource en eau et de maintenir la biodiversité.





LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

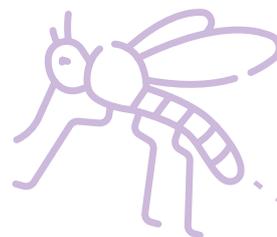
Lutte contre le moustique tigre :

Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Aujourd'hui, la lutte contre le moustique tigre passe par une action coordonnée de tous les acteurs : collectivités, entreprises, citoyens... C'est pourquoi la CCEL s'engage chaque année auprès de l'établissement public chargé de la lutte contre les moustiques et de la gestion des zones humides (EID).

Lutte contre le frelon asiatique :

La présence du frelon asiatique s'est intensifiée depuis 2016 dans le Rhône. Il exerce une prédation sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Afin de prévenir les conséquences de ce phénomène sur l'apiculture, la biodiversité et sur l'environnement, il est nécessaire de mener une lutte active contre cet insecte invasif pour limiter son expansion.

La CCEL s'engage chaque année dans la lutte contre le frelon asiatique en octroyant une aide financière au Groupement de Défense Sanitaire du Rhône (GDS69) dans le cadre de ses actions de prévention, de communication, de surveillance et de lutte contre l'insecte.





L'HABITAT ET LE LOGEMENT

2021

Chiffres clés

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Afin de poursuivre la dynamique instaurée par les PLH successifs depuis 20 ans, la CCEL s'est engagée dans l'établissement d'un nouveau programme pour la période 2023 à 2028.

Après la réalisation d'un diagnostic sur l'habitat en 2021, un projet de programme d'actions sera présenté à l'ensemble des partenaires et aux élus communautaires d'ici la fin de l'année 2022

Ce PLH définira, pour les six années à venir, les objectifs et les principales actions visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements sur le territoire, en veillant à assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre. Durant cette période d'élaboration, la CCEL poursuit la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions en matière d'habitat



Participation à la rénovation
et à l'adaptation de

18 logements
privés



Participation
à la construction de

85 logements
aidés

+ **DE 700**
ménages informés
sur la rénovation
énergétique
par l'ALTE69



82 

ménages informés
sur l'adaptation
de leur logement
par SOLIHA



Soutien à la production de logements aidés

La CCEL, dans le cadre de sa compétence "Politique locale de l'habitat", et les communes, participent financièrement à la production de logements abordables sur le territoire, en apportant des aides aux bailleurs sociaux et en garantissant les prêts souscrits par ceux-ci.

En contrepartie, la CCEL possède des droits de réservation sur les logements pour les habitants de ses communes.

Rétrospective 2021



ET DEMAIN...

- ▶ Projet de révision du règlement des aides afin de mieux orienter la production de logements aidés et répondre à la demande
- ▶ Réflexion sur les nouveaux dispositifs d'aide à l'accès social à destination des ménages qui acquièrent un logement en bail réel solidaire, ainsi qu'une prime de réduction de loyer à destination des propriétaires bailleurs pour aider au conventionnement social de logements privés

Poursuite des objectifs d'amélioration de l'habitat privé

La CCEL a poursuivi son partenariat avec l'association spécialisée dans l'accompagnement des ménages modestes, SOLIHA, afin d'améliorer le parc privé existant.

Le dispositif d'aide aux travaux vise ainsi à faciliter l'adaptation de logements aux personnes âgées et/ou personnes à mobilité réduite, à traiter les situations d'indécence et d'inconfort, et à lutter contre la précarité énergétique.



Rétrospective 2021

79 prises de contact : **56** pour des travaux d'économies d'énergie, **20** pour des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, **3** pour des projets de logements locatifs conventionnés.



344 704 € TTC de travaux engagés au total sur le territoire, soit une moyenne de **19 150 €/logement**.



18 dossiers subventionnés par la CCEL

- **8** pour des travaux d'adaptation (mise en place d'un monte-escalier, adaptation de la salle de bain, ...)
- **10** pour des travaux énergétiques (changement de chaudière, isolation des murs par l'extérieur, ...)



239 384 € de subventions accordées dont **45 038 €** apportés par la CCEL.



34 visites diagnostics.



ET DEMAIN...

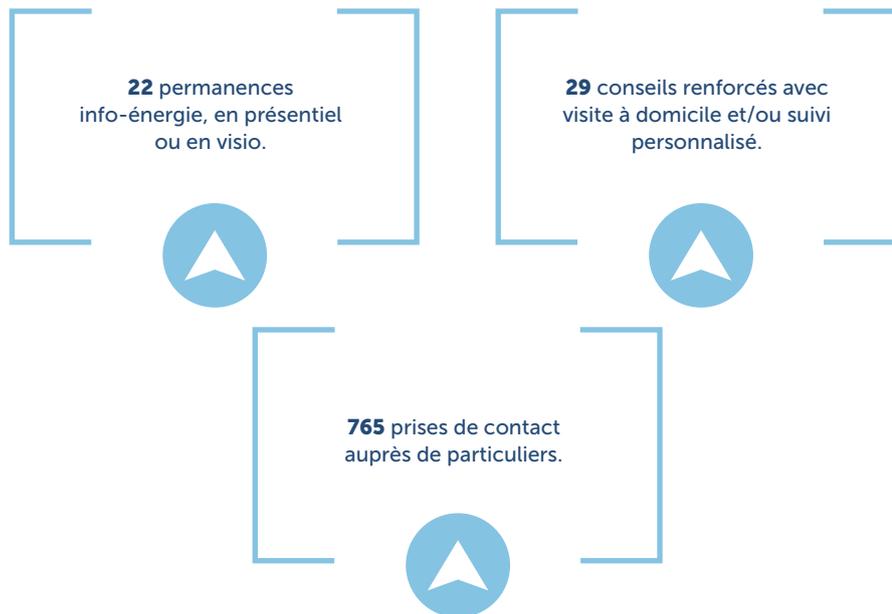
- ▶ Suite à un accroissement du nombre de dossiers en 2021, un avenant à la convention avec SOLIHA sera établi pour ne pas briser la dynamique de rénovation des logements à l'œuvre sur la CCEL
- ▶ Une étude sur l'habitat privé sera lancée pour mieux calibrer les besoins en rénovation énergétique et d'adaptation des logements.

Poursuite du partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE69)

Créée à l'initiative des EPCI du Rhône, l'ALTE69 a pour vocation d'accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches d'économie d'énergie, d'utilisation d'énergies

renouvelables et d'innovations énergétiques. Depuis 2019, l'ALTE69 accompagne le territoire de la CCEL dans ses politiques Energie-Climat.

Rétrospective 2021



La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La CCEL confie à une société, par le biais d'un marché public, la gestion quotidienne des aires d'accueil des gens du voyage. Le territoire de la CCEL comprend :

- Deux aires d'accueil à Genas (16 places) et Saint Bonnet de Mure (35 places) ;
- Une aire de grand passage à Saint Laurent de Mure pour accueillir des grands groupes (120 places) ;
- Un terrain familial à Saint Laurent de Mure qui accueille des familles sédentarisées (12 places).

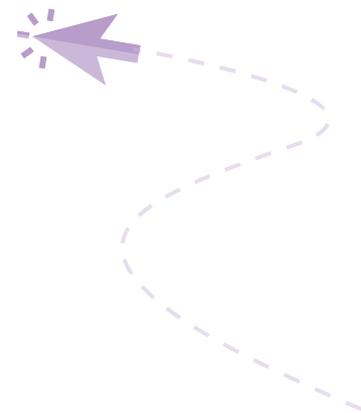
ET DEMAIN...

► Poursuite du partenariat avec l'ALTE69

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Dans le cadre de sa compétence "gestion de l'informatique dans les écoles", la CCEL déploie depuis 2016 du matériel informatique dans les écoles élémentaires des 8 communes du territoire.

L'objectif : lutter contre la fracture numérique en accompagnant la familiarisation des enfants aux nouvelles technologies et à la culture du numérique.



Chiffres clés

2021



12
écoles

SOIT

115 classes

équipées de vidéoprojecteurs interactifs et d'ordinateurs portables



Rétrospective 2021

Poursuite du déploiement de vidéoprojecteurs dans l'ensemble des classes des écoles élémentaires du territoire (vidéoprojecteur interactif, PC portable pour piloter, tableau triptyque)



ET DEMAIN...

- ▶ Livraison de tablettes numériques dans les écoles du territoire
- ▶ Abonnement ENT (Espace Numérique de Travail) proposé aux enseignants
- ▶ Programme de formation à destination des équipes enseignantes afin qu'elles s'approprient au mieux ces nouveaux équipements (en partenariat avec l'Académie)

Pythagorean Theorem

In any right triangle, the sum of the squares whose side is the hypotenuse is equal to the sum of the squares of the squares whose sides are the two legs.



Fourier Transform

$$f(x) = \int_{-\infty}^{\infty} F(\omega) e^{i\omega x} d\omega$$

$< \dots$

5 DES MOYENS POUR AGIR

territoire
d'envol

DES SANS-COÛTS



L'ORGANISATION INTERNE DE LA CCEL



RESSOURCES HUMAINES

Le personnel de la CCEL en 2021

La CCEL comptait 26 agents : 22 titulaires et 4 agents contractuels (14 femmes et 12 hommes)

Recrutement

5 collaborateurs ont rejoint les équipes en 2021 sur les postes suivants :

- Directrice Générale des Services ;
- Responsable des Ressources Humaines ;
- Assistante administrative RH ;
- Gestionnaire RH ;
- Chargée de communication.

Diagnostic interne

À la fin de l'année 2021, la CCEL a établi un diagnostic prospectif. Il en ressort une nécessité de mieux structurer les services et de renforcer les équipes avec plusieurs recrutements.

ET DEMAIN...

- ▶ Création d'un livret d'accueil à destination des nouveaux agents
- ▶ Expérimentation du télétravail

- ▶ Mise en place du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- ▶ Recrutements et structuration de services



Rétrospective 2021



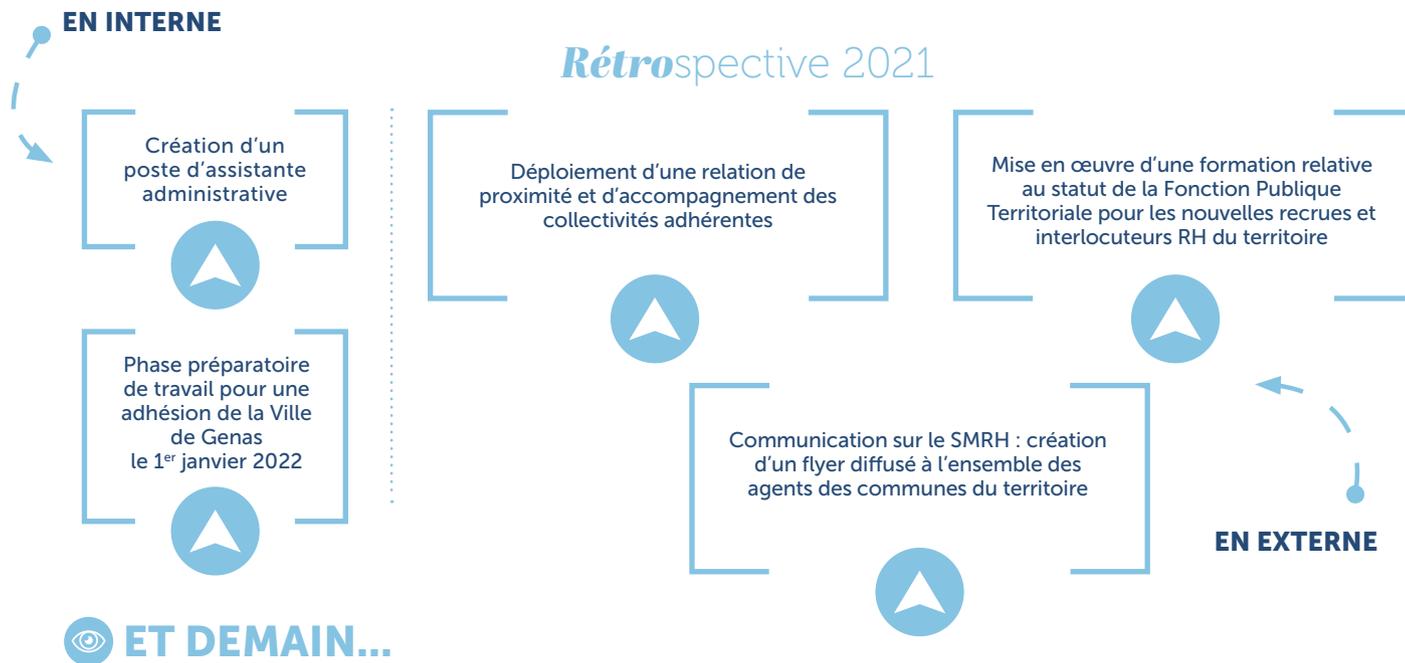


LE SERVICE MUTUALISÉ DES RESSOURCES HUMAINES (SMRH)

L'équipe du SMRH est composée de **8 personnes** : **6 gestionnaires**, **1 assistante administrative** et **1 responsable**, lesquelles assurent la gestion RH (carrières, paies, absences pour raisons médicales)

pour un effectif total de plus de **600 personnes**, tous statuts confondus (titulaires, contractuels, élus).

Le SMRH propose, en outre, un accompagnement des collectivités en garantissant la bonne application du statut de la Fonction Publique Territoriale.



ET DEMAIN...

- ▶ Formalisation et sécurisation des procédures entre la CCEL et les communes
- ▶ Intégration de la commune de Genas avec l'accueil de 3 gestionnaires et le suivi de 300 agents
- ▶ Mise en place d'actions de formation pour le SMRH et les interlocuteurs RH du territoire
- ▶ Formation des collectivités sur l'outil SIRH (Système d'Information Ressources Humaines)

COMMUNICATION

Le service communication conçoit et coordonne l'ensemble des actions de communication externe ou interne en lien avec les services de la CCEL et les communes du territoire. Il a pour objectif de promouvoir les actions de la CCEL.

Il assure également le déploiement de la marque de territoire en lien avec le service Développement économique.

ET DEMAIN...

- ▶ Poursuivre le travail autour de la marque de territoire
- ▶ Refonte du site internet, accentuer la présence de la CCEL sur les réseaux sociaux
- ▶ Renforcer les liens avec les services communication des 8 communes
- ▶ Développer de la communication interne



Informatique

Depuis 2018, la CCEL fait appel à une société externe pour la gestion de son parc informatique :

- Mise en place et suivi du système informatique ;
- Gestion de l'intégration des nouveaux logiciels ;
- Conseils sur la sécurité informatique.

ET DEMAIN...

- ▶ Mise en place d'un service de hotline informatique permettant aux agents de bénéficier d'une aide en cas de situation bloquante.

6 UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le budget d'une collectivité territoriale se divise en **une section de fonctionnement**, dédiée aux charges et recettes courantes et régulières (fournitures de consommation et services, entretien et maintenance du patrimoine notamment les voiries, charges de personnel, participation aux charges des organismes extérieurs, intérêts d'emprunt, produits des services...) et **une section d'investissement**, correspondant aux opérations réalisées qui impactent

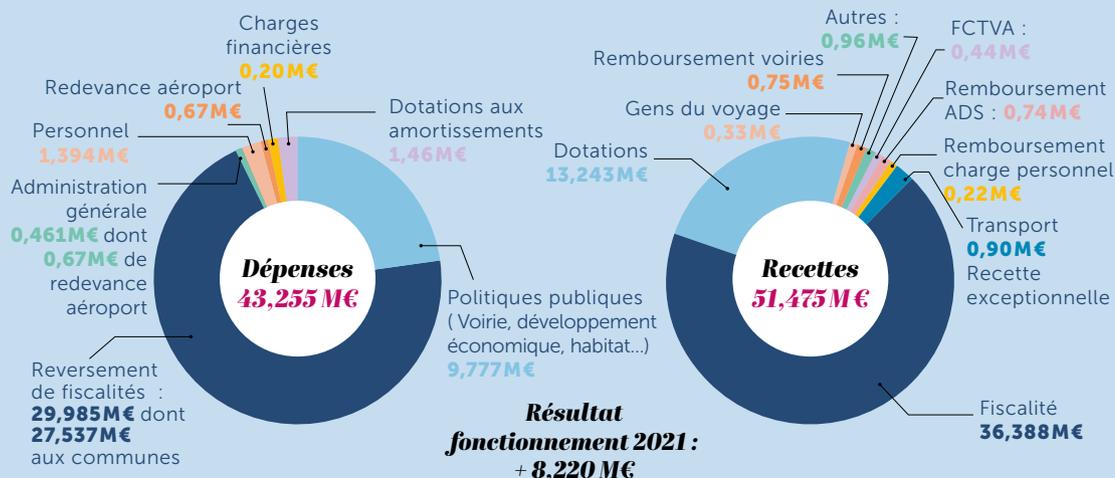
le patrimoine (achats de matériels durables, travaux de voirie, subventions d'équipement...). Le Budget s'équilibre en dépenses et en recettes, dans chacune des sections.

Le budget 2021 a permis de conduire des politiques publiques à hauteur de 4,463 millions d'euros en investissement et de 9,777 millions d'euros en fonctionnement, dont 3,7 millions d'euros de projets de voirie structurants.

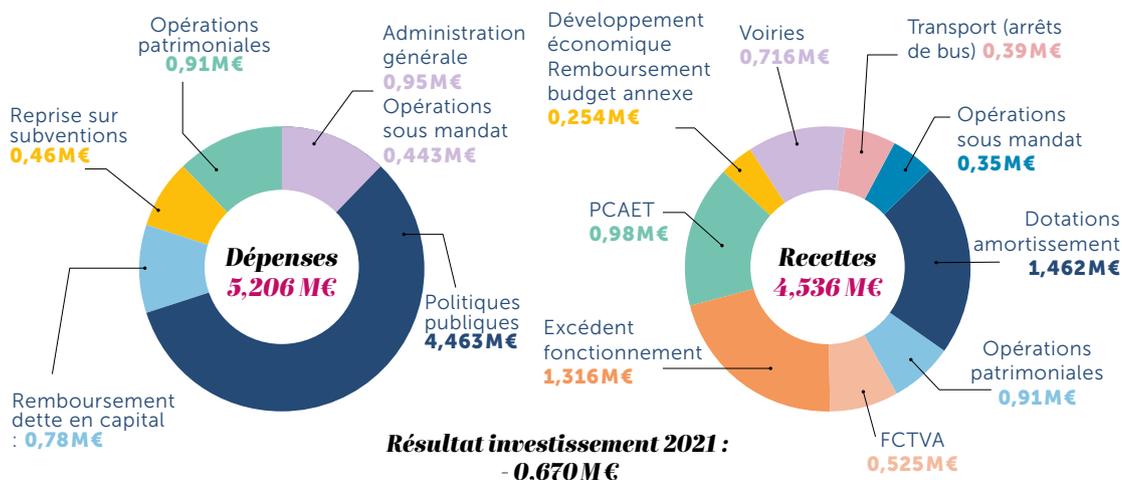
COMPTE ADMINISTRATIF*



FONCTIONNEMENT (dépenses réelles et d'ordre)



INVESTISSEMENT (Dépenses réelles et d'ordre)



*Exercice 2021 – Budget principal et budget annexe (en millions d'€)



Le chiffre en + :

Capacité d'autofinancement (épargne nette) : **9,558 M€**

FOCUS SUR LA FISCALITÉ

70 % des recettes de la CCEL proviennent de la fiscalité, dont :

- La fiscalité économique directement prélevée auprès des entreprises :

- CFE : **11,638 M€** (taux à 25% depuis 2013)
- CVAE : **7,235 M€** (en nette diminution par rapport à 2020 / effet COVID)
- TEOM (Taxe enlèvement des ordures ménagères) : **1,96 M€**
- TASCOT (Taxe sur les surfaces commerciales) : **0,3 M€**
- IFER (Imposition forfaitaire des entreprises) : **0,6 M€**

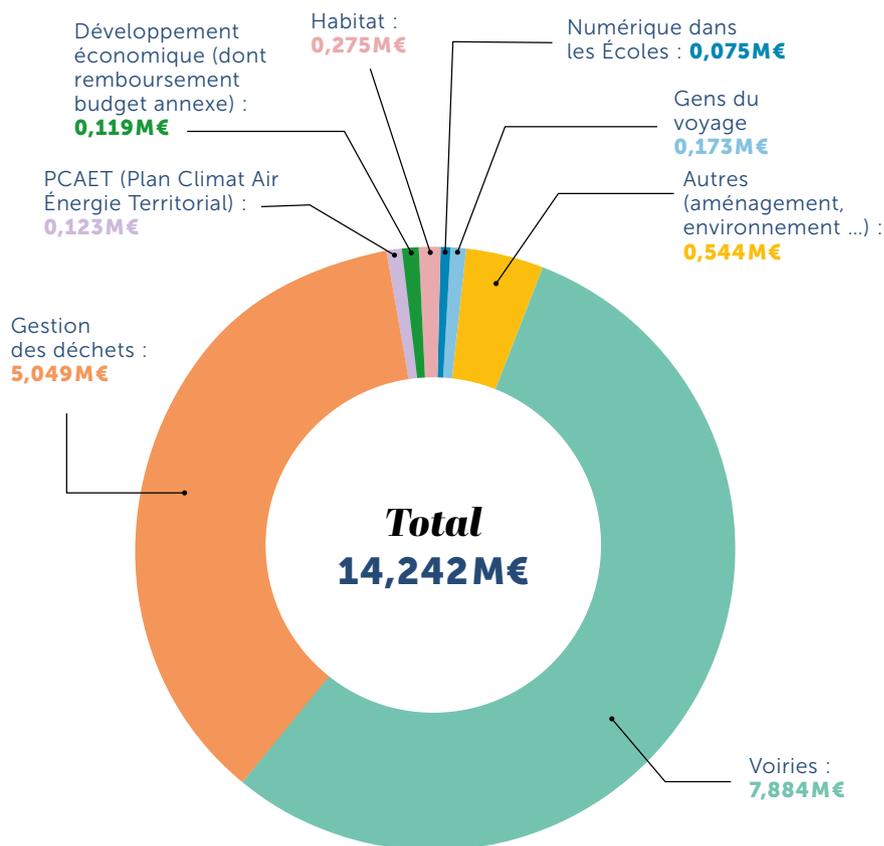
- La fiscalité des ménages :

- TEOM (Taxe enlèvement des ordures ménagères) : **3,029 M€**
- Foncier non bâti : **0,014 M€**

Les grandes réalisations budgétaires 2021

Très faiblement endettée, la CCEL peut soutenir des investissements importants sans recours à l'emprunt en 2021. Sa bonne santé financière lui permet de poursuivre ses investissements en faveur du développement du territoire, sans augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises, et en maintenant son soutien aux acteurs locaux qui s'impliquent dans le dynamisme du territoire.

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE (fonctionnement et investissement)







Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

Aéroport Lyon-Saint Exupéry

40, rue de Norvège

69125 Colombier Saugnieu

04 72 79 05 34

accueil@ccl.fr

www.ccl.fr

Rejoignez-nous sur

